



Mon patron me propose un abandon de poste

Par **rancor**, le **28/01/2011** à **17:52**

Bonjour, je viens vous voir pour trouver des réponses et conseils. Je travaille depuis 1 an en grande distribution mais je ne supporte plus mon travail pour plusieurs raisons. Il y a 2 jours j'ai décidé d'en parler à mon supérieur et je lui ai proposé une rupture conventionnelle. Il a refusé et s'est mis en colère, il m'a alors dit qu'il ne voulait plus de moi dans l'entreprise, il m'a donc proposé de faire un abandon de poste car il ne voulait pas payer d'indemnités et m'a dit que si je ne voulais pas il allait m'en faire baver jusqu'à ce que je parte, il allait me pousser à la faute, que je n'étais plus la bienvenue dans l'entreprise et qu'il allait charger mes autres supérieurs de me mettre la pression. Dois-je accepter cet abandon de poste? Dois-je me mettre en arrêt maladie? Que puis-je faire d'autre? Merci de vos réponses, je ne sais pas quoi faire.

Par **P.M.**, le **28/01/2011** à **19:23**

Bonjour, En tout cas, l'abandon de poste est une très mauvaise méthode car l'employeur n'a aucune obligation de vous licencier et il peut laisser perdurer la situation, si finalement il procédait au licenciement, il peut prendre tout son temps, résultat pendant ce temps, vous ne pouvez pas être embauché par une autre entreprise puisque pas libre de tout engagement et pas plus vous inscrire à Pôle Emploi...